

Service émetteur : Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine  
Département santé-environnement

Date : Rennes, le 2 décembre 2019

**SIE DE LA REGION DE TINTENIAC**

(0059)

<b>Prélèvement</b>	Type	Code	Nom	Prélevé le :	lundi 25 novembre 2019 à 13h36
<b>Installation</b>	UDI	000292	REGION TINTENIAC PAR STATION DE BLEUQUE	par :	JULIEN GASTINE
<b>Point de surveillance</b>	S	0000000746T	BOURG	Type visite :	D1
<b>Localisation exacte</b>	RESTAURANT SCOLAIRE			Motif :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0 qualitatif				
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	11,4 °C				25,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,6 unité pH			6,50	9,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore combiné	0,04 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore libre	<0,02 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,04 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : D1 (Code SISE : 00151638) Dossier : 19.8286.1	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Turbidité néphélométrique NFU	<0,20 NFU				2,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,6 unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique	0,0 °f				
Titre alcalimétrique complet	17,0 °f				
Titre hydrotimétrique	24,6 °f				
<b>FER ET MANGANESE</b>					
Fer total	<20 µg/L				200,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	593 µS/cm			200,00	1100,00
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>					
Aluminium total µg/l	11 µg/L				200,00
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,03 mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,63 mg/L		1,00		
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	31,5 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0,02 mg/L		0,50		

<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>	<b>Résultats</b>	<b>Limites de qualité (1)</b>		<b>Références de qualité (2)</b>	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	42 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	12 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

### CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement 00145608)

Eau d'alimentation respectant les exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références) pour les paramètres analysés. Il convient cependant de noter l'absence de chlore résiduel sur ce secteur de distribution. D'une façon générale, la présence d'un résiduel de chlore est nécessaire pour se prémunir de la prolifération bactérienne dans les réseaux (objectif souhaitable : 0,1 mg/L de chlore libre). L'exploitant a été informé de cette situation dès connaissance de celle-ci par mon service, pour vérifications et actions correctives d'usage.

Pour le DGARS, et par délégation  
l'Ingénieur général du génie sanitaire



**Benoît CHAMPENOIS**